

Mégatendances canadiennes

Le taux de criminalité au Canada est en baisse depuis deux décennies



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Le taux de criminalité au Canada est en baisse depuis deux décennies

MÉGATENDANCES CANADIENNES

Les actes criminels.

Les bulletins de nouvelles en rendent compte tous les jours; ils font parfois même la une.

On en prend connaissance, on en parle et on se demande comment ce qui est relaté dans les reportages fait partie de l'ensemble.

Tout compte fait, les chiffres nous indiquent qu'au Canada, le taux de criminalité global déclaré par la police est en baisse depuis plus de 20 ans.

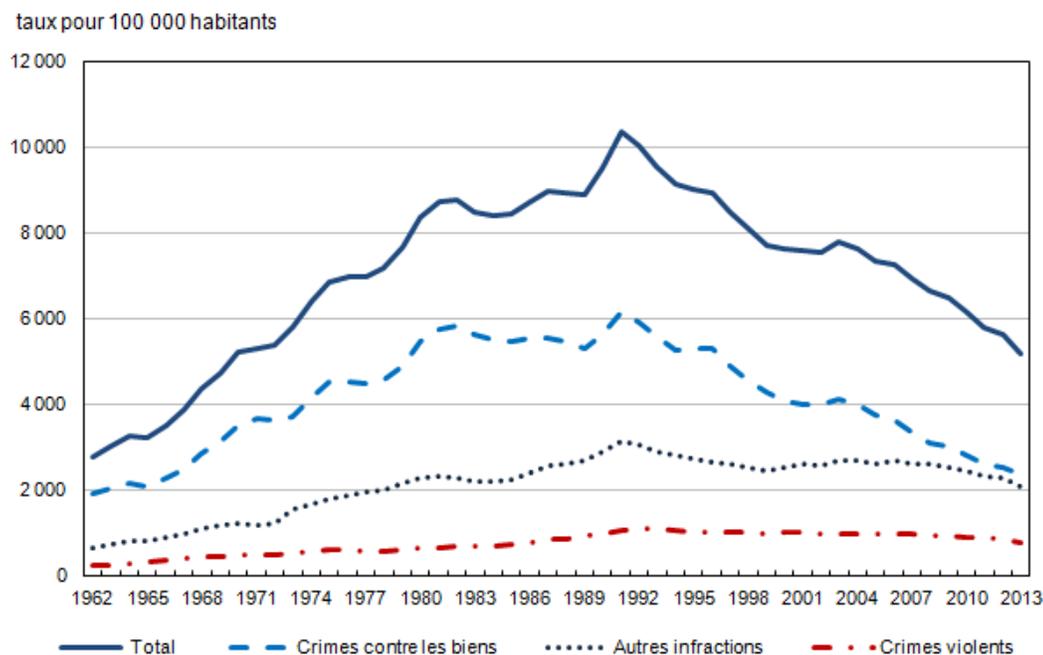
Depuis 1962, Statistique Canada recueille des données sur tous les actes criminels confirmés et déclarés par les services de police ainsi que sur l'expérience des victimes.

Au Canada, il existe deux façons complémentaires de mesurer les crimes déclarés par la police : le taux de criminalité traditionnel et l'Indice de gravité de la criminalité (IGC). Ces deux mesures tiennent compte du nombre de crimes déclarés par la police, mais l'IGC permet en plus de mesurer la gravité des actes criminels.

Depuis que la criminalité est mesurée de façon uniforme à l'échelle du pays, on constate que le taux de criminalité fluctue d'une année à l'autre, mais on observe tout de même une tendance dominante. De 1962 à 1991, le taux de criminalité a augmenté de façon constante, pour ensuite commencer à reculer. Cette tendance est plus marquée en ce qui concerne les infractions contre les biens, mais elle s'applique aussi aux crimes violents et aux autres infractions au *Code criminel*.

En 2013, le taux de crimes déclarés par la police est descendu à son niveau le plus bas depuis 1969

Graphique 1 Taux de crimes déclarés par la police, 1962 à 2013



Note : L'information figurant dans le présent graphique est tirée du Programme agrégé de déclaration uniforme de la criminalité et elle permet d'établir des comparaisons entre les années à compter de 1962. En 2009, on a adopté de nouvelles définitions pour les catégories de crimes et celles-ci sont disponibles dans la nouvelle version pour les données à partir de 1998. Par conséquent, les chiffres figurant dans le présent graphique ne correspondent pas aux données diffusées selon la nouvelle version.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

En 2013, le taux de crimes déclarés par la police est descendu à son niveau le plus bas depuis 1969. Les spécialistes ne s'entendent pas sur les raisons qui expliquent la diminution des activités criminelles observée depuis les années 1990, mais plusieurs facteurs ont été cités comme explications possibles, notamment le vieillissement de la population, l'évolution des pratiques et des stratégies policières, l'émergence des nouvelles technologies, les fluctuations du taux de chômage, l'évolution des tendances en matière de consommation d'alcool, les caractéristiques des quartiers ainsi que le changement des attitudes envers la criminalité et les comportements à risque.

Même s'il est impossible de cibler un seul facteur qui expliquerait le recul du taux de criminalité au Canada, on observe des tendances à la baisse similaires dans d'autres pays.

Le taux d'homicides affiche aussi une tendance à la baisse

Homicides et tentatives de meurtre, Canada, 1962 à 2013

Le taux d'homicides est souvent utilisé comme un indicateur du degré de violence d'une société, car ce type de crime est signalé à la police de façon systématique et fiable. Au Canada, le taux d'homicides a plus que doublé entre 1961 et 1975, année où il a atteint un sommet. Bien que nous constatons des variations d'une année à l'autre, en raison notamment du petit nombre d'homicides, le taux d'homicides est généralement en baisse depuis le sommet atteint en 1975.

Les homicides sont demeurés des événements relativement rares au Canada en 2013, comme en témoigne le fait qu'ils représentent moins de 1 % de l'ensemble des crimes violents. Au total, la police a déclaré 505 homicides en 2013, soit 38 de moins que l'année précédente. Par conséquent, le taux national d'homicides s'est établi à 1,44 pour 100 000 habitants en 2013, ce qui constitue une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente et le plus bas taux d'homicides enregistré depuis 1966.

Le taux de tentatives de meurtre a également baissé en 2013 pour se situer à 1,83 victime pour 100 000 habitants, ce qui représente une diminution de 5 % par rapport à l'année précédente et le taux de tentatives de meurtre le plus bas depuis 1971.

Tout comme le Canada, qui a enregistré une baisse du taux de criminalité global, plusieurs pays ont déclaré un recul du taux d'homicides et de tentatives de meurtre ces dernières années.

Facteurs qui expliquent le recul

Plusieurs des facteurs couramment cités par les spécialistes et pouvant expliquer la baisse de la criminalité peuvent être reliés principalement à certains types d'infractions. Par exemple, une analyse multivariée (www.statcan.gc.ca/access_acces/archive.action?loc=/pub/85-561-m/85-561-m2005005-fra.pdf&archive=1), effectuée par le Centre canadien de la statistique juridique, a montré que les fluctuations du taux d'inflation sont plus fortement associées à des fluctuations des actes criminels motivés par des raisons financières (p. ex., les vols, les introductions par effraction et les vols de véhicule), alors que les fluctuations de la consommation d'alcool et du taux de chômage sont davantage corrélées aux fluctuations du taux d'homicides et que les fluctuations dans la structure (âge et sexe) de la population sont davantage associées aux fluctuations du taux d'introduction par effraction.

En outre, les changements législatifs introduits au Canada, par exemple les modifications apportées au *Code criminel* au sujet de l'agression sexuelle et l'adoption de la *Loi sur les jeunes contrevenants* suivie de celle de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* le 1^{er} avril 2003 (ministère de la Justice), sont susceptibles d'influer sur les taux de criminalité, car ils élargissent les définitions et rendent criminels des actes qui ne l'étaient pas jusque-là et en décriminalisent d'autres.

Définitions

Taux de criminalité : Nombre d'infractions au *Code criminel* commises dans une région donnée et déclarées par la police pour 100 000 habitants de cette région.

Indice de gravité de la criminalité : Mesure qui tient compte du volume et de la gravité de l'ensemble des crimes déclarés par la police au Canada.

Références

Boyce, J., A. Cotter et S. Perreault. 2014. Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2013 (www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/14040-fra.htm?fpv=2693), produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Brennan, S. et A. Taylor-Butts. 2008. Les agressions sexuelles au Canada, 2004 and 2007 (www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2008019-fra.pdf), produit no 85F0033M au catalogue de Statistique Canada, no 19.

Cotter, A. 2014. L'homicide au Canada, 2013 (www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/14108-fra.htm), produit no 85-002-X au catalogue Statistique Canada.

Ministère de la Justice. Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : résumé et historique, produit no J2-375/2013F-PDF au catalogue.

Phillips, J. et K. Land. 2012. « The link between unemployment and crime rate fluctuations: An analysis at the county, state, and national levels », *Social Science Research*, vol. 41, no 3, p. 681 à 694 (en anglais seulement).

Pottie Bunge, V., H. Johnson et T. A. Baldé. 2005. L'exploration des tendances de la criminalité au Canada (www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2005005-fra.pdf), produit no 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada.

Rosenfeld, R. 2009. « Crime is the problem: Homicide, acquisitive crime, and economic conditions », *Journal of Quantitative Criminology*, Vol.25, p. 287 à 306 (en anglais seulement).

Savoie, J. 2008. L'analyse spatiale de la criminalité au Canada : résumé des principales tendances, 1999, 2001, 2003 et 2006 (www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2008015-fra.htm). Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, produit no 85-561-M au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. CANSIM (base de données), *Crimes et infractions* (www.statcan.gc.ca/cansim/a33?RT=TABLE&themeID=2102&spMode=tables&lang=fra), version mise à jour le 12 janvier 2015.

Personnes-ressources

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données de la présente publication, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, ou encore, écrivez au Centre canadien de la statistique juridique à l'adresse ccjs-ccsj@statcan.gc.ca.